

## OBJECTIFS DU DISPOSITIF

- Faciliter l'accès à un espace familial thérapeutique pour des familles en difficulté.
- Permettre à des familles de découvrir la dynamique et le déroulement de séances de thérapie familiale.
- Soutenir la progression des mesures de protection et d'accompagnements divers à l'œuvre, en favorisant l'élaboration des difficultés rencontrées par la famille au regard de l'environnement relationnel, du fonctionnement du système et des ressources possibles.
- Proposer un dispositif de résolution de conflits dans des situations familiales où les parents sont séparés.
- Offrir un espace de réflexion à des familles au sein desquelles l'ensemble de la fratrie pourrait ne pas être concerné par les mêmes mesures de protection, et ainsi proposer un lieu qui rassemble.
- Proposer un espace de médiation à des professionnels et bénéficiaires en difficulté dans leur démarche de collaboration.

## ESPACE THÉRAPIE DE FAMILLE

- Un lieu où sont abordées par une ou plusieurs personnes les relations familiales, parentales et/ou conjugales.
- Un lieu où sont accueillis des bénéficiaires d'accompagnements sociaux et/ou des personnes en situation de précarité économique et sociale.
- Un lieu où est proposé un regard tiers à des familles et/ou des institutions en vue d'un meilleur travail de collaboration.

Jean-François GBENOUGA (06 61 45 58 04)  
Amandine LAFONT (06 16 89 94 06)  
espacetherapiedefamille@outlook.fr

Nous sommes deux thérapeutes familiaux diplômés qui poursuivons un cycle de perfectionnement en thérapie familiale au sein de l'**Institut d'anthropologie clinique**.

Nous proposons un espace de consultations en thérapie familiale d'approche systémique animées en co-thérapie. Ce dispositif est à destination de familles bénéficiant d'accompagnements par des services ou institutions (*protection de l'enfance, suivis judiciaires, institutions d'accueil, etc.*) ainsi que pour des familles en situation de grande précarité sociale et économique.

Il est aussi envisagé pour accueillir certains bénéficiaires et professionnels rencontrant une difficulté à fonctionner ensemble, souhaitant être accompagnés dans la dynamique de travail qu'ils ont à effectuer. L'accompagnement vise alors à soutenir le fonctionnement du système qu'ils forment ensemble dans l'accomplissement de leurs objectifs communs (*comme par exemple l'articulation d'un service de PJJ et de parents dans l'accompagnement d'une mesure de protection d'un mineur*).

Les séances de thérapie familiale se tiennent à l'**Institut d'anthropologie clinique, 29 chemin des côtes de Pech David, 31400 Toulouse**.

Serge Escots en assure la supervision. Dans ce cadre, nous privilégions l'enregistrement vidéo des séances, avec accord des personnes concernées, afin de pouvoir affiner nos interventions et nos analyses. Ce support vidéo pourra alors être utilisé de manière interactive, avec présence du superviseur dans une autre pièce, ou de manière différée avec visionnage.

## MODALITÉS DE LA CONSULTATION DE THÉRAPIE FAMILIALE

- Période d'expérimentation de septembre 2021 à juin 2022.
- 6 situations accompagnées : familles, couples ou groupes.
- Séances mensuelles d'1h30 environ en soirée ou le samedi après-midi selon un calendrier préétabli.
- Séances gratuites et confidentielles afin de respecter le cadre inhérent à un accompagnement thérapeutique. Ainsi, tout lien avec des partenaires concernant l'évolution de ces séances ne pourra être envisagé qu'en présence et avec accord des familles concernées.
- Temps de bilan proposé afin d'envisager les suites à donner au travail entamé, dans l'idée d'accompagner au besoin l'orientation des personnes rencontrées.

Nous sollicitons les partenaires accompagnant les familles, couples, et mineurs en difficulté à soutenir l'opportunité qu'offre ce dispositif et permettre le développement de ce projet.

Nous invitons tous les professionnels ayant des interrogations, réflexions ou demandes à nous contacter afin d'échanger sur les possibles et préciser le cadre de ce dispositif expérimental.